



# CONTRAT DE PÔLE DE SERVICES

LE DÉPARTEMENT ACCOMPAGNE LES PROJETS DE LA COMMUNE DE RONCEY POUR UN MONTANT DE 355 776 €

Depuis de nombreuses années, le Département de la Manche a pour ambition d'accompagner la dynamique des territoires. De cette volonté sont nés les contrats de pôles de services qui ont pour objectif l'accompagnement financier des projets portés par les communes ayant un rôle de centralité. Dans le cadre de sa politique territoriale 2022-2028, le Département de la Manche a souhaité impulser une nouvelle dynamique pour accompagner les communes dans la réalisation de leurs projets. Roncey est la septième commune à bénéficier de cette nouvelle génération de contrat.

## LE CONTRAT DE PÔLE DE SERVICES EN CHIFFRES :

- **67 communes « centre-bourgs » accompagnées dans la Manche**
- **Un contrat d'une durée de 4 ans, avec une révision possible au bout de deux ans**
- **Une enveloppe calculée sur la base de 200 € par habitant (population DGF connue au moment de la sollicitation), et comprise entre 300 000 € et 850 000 €.**
- **Une bonification de 20% du montant de la subvention si le projet revêt une double ambition en matière de transitions écologique et inclusive.**

L'objectif des contrats de pôle de services est d'accompagner les communes dans une démarche de transformation durable de leur territoire, en lien avec la transition écologique et inclusive mais aussi de conforter le maillage de ces 67 bourgs de services jouant un rôle de centralité et ainsi renforcer leur dynamique et leur attractivité.

Ils contribuent ainsi à améliorer le cadre de vie des habitants et à conforter les services de proximité relevant des compétences communales, à diminuer l'impact environnemental des projets et à proposer des équipements et services adaptés à tous et pour tous en les rendant accessibles à toutes les personnes, quelle que soit leur singularité.

## THÉMATIQUES ÉLIGIBLES AU CONTRAT DE PÔLE DE SERVICES :

<p><b>EQUIPEMENTS ET SERVICES AU PUBLIC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Création/extension/rénovation d'équipements sportifs, culturels, de santé, de services aux publics, scolaires, petite enfance-enfance-jeunesse, commerce</li> <li>• ...</li> </ul> 	<p><b>HABITAT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Valorisation de friches existantes</li> <li>• Création ou réhabilitation énergétique de logements locatifs, d'habitats à vocation inclusive, d'hébergements touristiques, d'hébergements d'urgence</li> <li>• ...</li> </ul> 	<p><b>AMENAGEMENTS ET MOBILITE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement d'espaces publics en centre-bourg et d'espaces de loisirs</li> <li>• Création et aménagement de liaisons douces (piétons-vélos)</li> <li>• Aménagement d'enclos paroissiaux</li> <li>• ...</li> </ul> 
<p><b>BIODIVERSITE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Restauration/aménagement/valorisation d'espaces naturels</li> <li>• Etudes (atlas de la biodiversité) ...</li> </ul> 	<p><b>ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Création/extension/rénovation de bâtiments dédiés à des activités de l'ESS, telles que : épicerie sociale et solidaire, services solidaires (conciergerie, tiers-lieux), activités de réemploi de déchets</li> <li>• ...</li> </ul> 	<p><b>COHESION SOCIALE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projets renforçant le lien social tels que les jardins partagés, les projets d'accompagnement à la parentalité, les actions de <u>prévention séniors</u></li> <li>• ...</li> </ul> 

## LE CONTRAT DE PÔLE DE SERVICES DE RONCEY :

### o PROJET N°1 : Réhabilitation de la salle polyvalente en pôle infirmier et salle des associations

Construit dans les années 80, cet espace d'environ 120 m<sup>2</sup> n'a pas connu de gros travaux depuis sa création en dehors de travaux d'entretien courant : création des toilettes publiques qui sont accolées à l'entrée et création d'une rampe d'accès accessible en 2015.

La réalisation d'un diagnostic énergétique a permis de classer cet équipement en G.

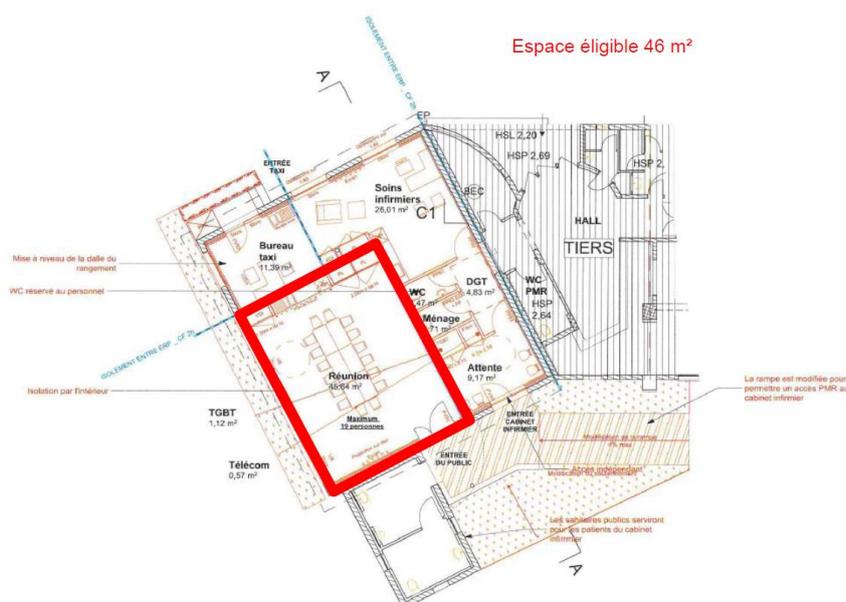
Cette salle qui sert principalement pour les réunions associatives et des repas de petite capacité (40 personnes), dispose d'une mauvaise sonorisation et d'une isolation limitée du fait d'un mode de chauffage électrique par convecteurs anciens et d'huisseries vétustes. Ces éléments de constat font qu'elle est aujourd'hui peu utilisée.

Par ailleurs, à la suite de l'abandon d'un projet de pôle de santé sur la commune, il est primordial pour la population locale, mais aussi pour la pérennité de la pharmacie, que l'offre médicale perdure notamment en lien avec la présence sur la commune d'une population âgée en augmentation. Si le projet de pôle de santé n'a pu se réaliser, il est important que les infirmières puissent disposer d'un local d'accueil pour leur clientèle disposant aussi d'un bureau pour un service de taxi et VSL.

Le nouvel aménagement serait donc réalisé sur la base de l'emprise du bâtiment existant à savoir 102 m<sup>2</sup>. Les travaux suivants seront réalisés sachant que seules les surfaces relatives à la salle associative (46 m<sup>2</sup>) sont éligibles au titre du CPS, soit 44,65 % du projet :

- Remplacement de l'ensemble des menuiseries.
- Isolation par l'intérieur avec une attention particulière d'un point de vue phonique entre les deux parties.
- Isolation des combles.
- Mise en place d'un nouveau mode de chauffage par pompe à chaleur air/air.
- Réfection de la dalle.
- Travaux de mise aux normes électriques.
- Au regard des travaux réalisés, le gain énergétique envisagé sera de 83%.

Ce bâtiment qui est classé en ERP de 5<sup>e</sup> catégorie, sera mis à disposition gratuitement pour les associations.



Montant du projet : 236 492 € HT dont 105 594 € de dépenses éligibles

Montant de l'aide du Département : 21 119 € (soit 20% du total des dépenses éligibles)

○ **PROJET N°2 : Rénovation de la salle des fêtes**

Cette salle qui date des années 50 dispose d'une superficie de 350 m<sup>2</sup>. Elle est classée ERP de catégorie 5 et peut accueillir 190 personnes debout et 150 assises. Elle est très utilisée tout au long de l'année : RAM, club de l'amitié, théâtre, gymnastique scolaire, repas annuels des diverses associations communales, locations privées. La salle est équipée d'une scène, d'une cuisine complète et d'un espace festif avec bar.

La mise en accessibilité des toilettes a été réalisée dans les années 2000. Des travaux d'entretien courant ont été réalisés régulièrement sans pour autant que des travaux plus structurants aient été entrepris.

Le bâtiment est aujourd'hui vieillissant et ne répond plus aux besoins de associations communales et des particuliers, tant en termes de confort que d'organisation et nécessite donc une importante réhabilitation. Une étude thermique a été réalisée, les travaux ci-dessous sont envisagés, permettant d'atteindre un gain énergétique de l'ordre de 80% :

- Isolation de la salle avec changement de toutes les huisseries bois.
- Changement du mode de chauffage actuellement au fuel, avec passage sur pompe à chaleur Air/Air.
- Modification de la charpente, changement de la toiture (actuellement amiantée).
- Isolation des combles.
- Réaménagement intérieur complet :
  - ✓ Changement de l'entrée pour l'accessibilité PMR
  - ✓ Création d'un SAS d'entrée
  - ✓ Modifications des sanitaires et mise aux normes
  - ✓ Création d'une zone de rangement à l'arrière de la scène
  - ✓ Passage d'une cuisine complète à un office de réchauffage
  - ✓ Une option éventuelle pour la mise en place de panneaux photovoltaïques sur la partie sud de la toiture en lien avec la SEM West Energie sera étudiée.
  - ✓ Sur la partie extérieur, le projet prévoit la création de places PMR sur le parking et une bande de guidage jusqu'à l'entrée de la salle.

Engagements justifiant de la demande de bonification de subvention :

*En matière de transition écologique :*

- Le gain énergétique globale sur la salle sera de l'ordre de 80% grâce aux différents travaux envisagés.
- Passage d'un chauffage traditionnel au fuel à un système de chauffage par pompe à chaleur.
- Une borne de recharge véhicule sera installée à l'horizon 2030 en lien avec le SDEM, sur la place de la mairie.
- Des arceaux pour les vélos seront installés de façon à faciliter les usages de déplacements doux.
- En lien avec la SEM West énergie, le projet fait l'objet d'une étude de faisabilité pour la mise en place de panneaux photovoltaïques sur la partie sud de la toiture (à revoir en fonction des conditions financières et de l'étude économique en cours).
- La commune fera appel à des artisans RGE pour la réalisation des travaux, permettant ainsi la récupération des certificats d'économie d'énergie.
- Des matériaux biosourcés seront utilisés.

*En matière de transition inclusive :*

- Achat de mobilier adapté PMR pour faciliter une utilisation de la salle par toutes les personnes.

- Insertion de clauses sociales dans les marchés publics.
- Mise en place d'une table à langer dans les sanitaires qui feront l'objet d'une redistribution et d'une mise en accessibilité PMR, avec WC et urinoirs adaptés aux enfants et personnes de petite taille.
- Choix de couleurs de peinture au service du handicap et de l'accessibilité. Les couleurs aident à faire passer des messages et sont faciles à comprendre pour tous les publics (déficients mentaux, en situation de handicap, étrangers).
- Mise en place d'une signalétique intérieure et extérieure lisible et compréhensible de tous.
- Une attention spécifique sera portée sur l'acoustique des lieux en lien avec les personnes ayant des déficiences auditives mais aussi en lien avec les pratiques artistiques qui s'y produiront.
- Mise en place d'une boucle à induction magnétique dans la salle.
- Création d'une bande podotactile depuis la place PMR la plus proche jusqu'à l'entrée de la salle.

**Montant du projet :** 893 000 € HT

**Montant de l'aide du Département :** 278 881 € auquel s'ajoute une bonification de 55 776 € au regard des engagements pris par la commune en matière de transition écologique et inclusive.

<b>MONTANT TOTAL D'AIDE DU DÉPARTEMENT : 300 000 € + 55 776 € de bonification</b>
---